DELIBERATION
du conseil d'administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 18 octobre 2019

Délibération n° 2019 – 18/10/2019 – 6

Politique indemnitaire de fin d'année 2019

- VU le code de l'éducation,
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis du comité technique rendu en ses séances des 8 et 15 octobre 2019

Effectif statutaire : 32 Membres en exercice : 32 Quorum : 16 Membres présents : 16 Membres représentés : 10 Total : 26	**Refus de vote : 0** **Abstention(s) : 2** **Suffrages exprimés : 24** **Pour : 16** **Contre : 8**

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, **approuve la politique indemnitaire de fin d'année 2019 pour les personnels BIATSS.**

Dijon, le 21 octobre 2019

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

P.J. : Primes de fin d'année 2019
Prime d'encadrement (données année 2018)

Délibération transmise à la Rectrice Chancelière de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

Université de Bourgogne

Pôle RH-BIATSS

PRIMES DE FIN D'ANNEE 2019

Principes généraux

Prime de fin d'année attribuée :

- A l'ensemble des agents titulaires et stagiaires.
- Aux agents contractuels en CDI, CDD en fonctions à l'UB au 31/12/2019 et justifiant de six mois d'ancienneté au 31/12/2019.
- Au prorata de la quotité de travail
- Au prorata du temps de présence

Montants année 2019 :

Identiques à ceux des années 2017 et 2018

- Catégorie C = 300 €
- Catégorie B = 200 €
- Catégorie A = 100 €

Prime d'encadrement :

- Versée au personnels du cabinet, agents sur emplois fonctionnels et médecin du travail, responsables administratifs de composantes, directrices et directeurs de pôles, chefs de services centraux, communs et généraux et à leurs adjoints (1 adjoint par pôle ou service).
- Aux agents assurant une mission spécifique (responsables de sites, référente handicap)
- Selon **six taux**, en fonctions des responsabilités assumées
- Proratisée dans les mêmes conditions que la prime de fin d'année.
- Montants identiques à ceux des années 2017 et 2018.

PRIME D'ENCADREMENT *(Données année 2018)*

Type d'emploi	Bénéficiaires
Emplois fonctionnels et Médecin du travail	3
Personnels du Cabinet	2
Direction de Pôles	19
Responsables services centraux et chef de projet	
Responsables administratifs UFR et services communs Responsables de sites territoriaux	27
Adjoints et fondé de pouvoir	20
Missions spécifiques	6
	77